SYNTHESE DES FORMATIONS REALISEES

Octobre 2025- septembre 2026

Le GRCETA de Basse Durance est certifié QUALIOPI par Bureau Véritas sous le Certificat n° FR071784-1 (validité du 11/01/2022 au 10/01/2025) renouvelé sous le certificat n°FR094158-1 (validité du 29/01/2025 au 10/01/2028).
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

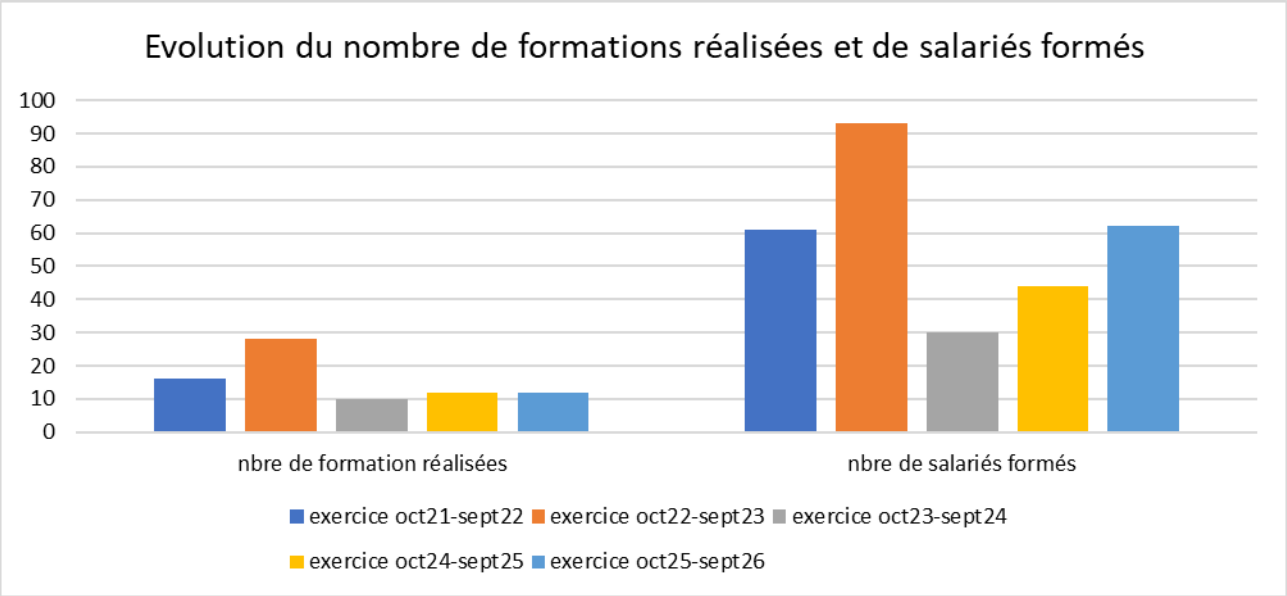
Le GRCETA ne délivre pas de formations diplômantes ou certifiantes.

Toutes les actions de formation réalisées par le GRCETA de Basse Durance font l'objet d'un suivi et d'évaluations de satisfaction de la part des stagiaires.

Une synthèse annuelle portant sur la durée de l'exercice comptable (1er octobre N – 30 septembre N+1) est réalisée pour les indicateurs suivants :

- Analyse synthétique des évaluations stagiaires
- Analyse du nombre de salariés formés
- Analyse des taux et causes des abandons avant et pendant la formation

I. Evolution annuelle du nombre de formations et de salariés formés



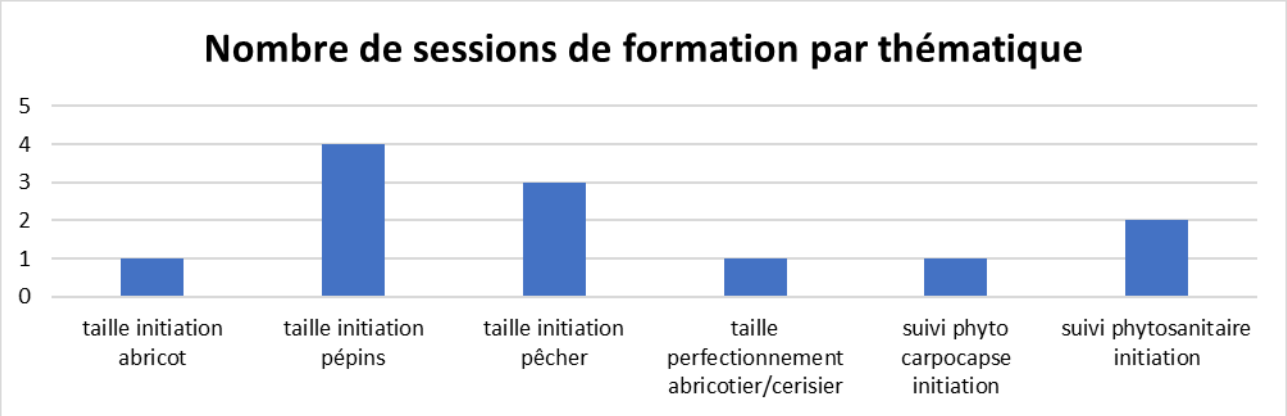
La campagne octobre 2025 – septembre 2026 est la cinquième année de suivi des indicateurs QUALIOPI.

Entre l'exercice octobre 2024 – septembre 2025 et l'exercice octobre 2025 – septembre 2026, le nombre de formation n'a pas augmenté mais le nombre de salariés formés a augmenté de 40,9%.

II. Thématiques des formations

Les actions de formation réalisées ont porté sur les thématiques suivantes :

- Taille initiation fruits à pépins/fruits à noyau
- Taille perfectionnement abricotier/cerisier
- Suivi phytosanitaire initiation et perfectionnement



Le GRCETA de Basse Durance a réalisé 12 sessions de formation, toutes en partenariat avec Ocapiat.

Ces sessions ont concerné des formations individuelles (Suivi phytosanitaire Initiation) et Conduite de verger en sessions collectives (jusqu'à 16 salariés par action).

III. Analyse synthétique des évaluations stagiaires

1) Méthode de recueil des satisfactions des stagiaires

La réalisation d'une action de formation donne systématiquement lieu à un questionnaire de satisfaction rempli par les salariés en fin de formation. Ce formulaire est remis à chaque salarié présent le dernier jour de formation et rempli directement sur site. Le formateur récupère tous les formulaires de satisfaction en fin de formation.

En cas de salarié ayant des problèmes pour lire ou écrire, le formateur explique tous les critères au salarié. Ce salarié peut être aidé par un autre salarié de la formation pour remplir le formulaire.

Pour chaque critère évalué (contenu, durée, intervenant, pédagogie, logistique, satisfaction global, mise en application des nouvelles compétences), les salariés peuvent répondre :

- Très satisfait
- Satisfait
- Moyennement satisfait
- Insatisfait

Les réponses « Très satisfait » et « satisfait » sont considérées comme positives et ne nécessitent pas de modification de la formation.

Tous les formulaires de satisfaction des salariés sont conservés dans les archives des dossiers de formation ainsi que les feuilles de présence correspondantes. Les résultats sont saisis dans un fichier excel de suivi qui permettra le calcul des indicateurs de satisfaction annuels.

2) Méthode de calcul retenu pour les indicateurs de satisfaction

Pour chaque indicateur, un taux de satisfaction est calculé de la manière suivante :

$$\text{taux de satisfaction} = \frac{\text{Nombre de réponses « Très satisfait » et « satisfait »}}{\text{Nombre total de réponses exploitables}} \times 100$$

Pour la campagne octobre 2025 – septembre 2026, 60 salariés ont été formés (toutes formations confondues). Le tableau ci-dessous présente le nombre de réponses totales exploitables pour chaque critère et c'est ce nombre qui servira au calcul des taux de satisfaction :

		Intervenant (s) :							
Contenu : conforme au programme annoncé	**Durée :**	a maîtrisé les sujets traités	a su s'adapter aux demandes des participants	a su écouter et laisse intervenir les participants	a su varier les méthodes pédagogiques	**Pédagogie :** explication en salle, exercices, échanges, documents	**Logistique :** salle, horaire, matériel	**Satisfaction globale**	Allez-vous pouvoir appliquer au sein de votre entreprise ces nouvelles compétences ?
60	**58**	**60**	**60**	**60**	**59**	**56**	**58**	**59**	**56**

3) Traitement des non-réponses

En cas de non-réponses à un ou plusieurs critères d'évaluation, seules les réponses exploitables (c'est-à-dire ayant coché une des 4 possibilités de satisfaction par critère) seront prises dans la base de calcul du taux de satisfaction.

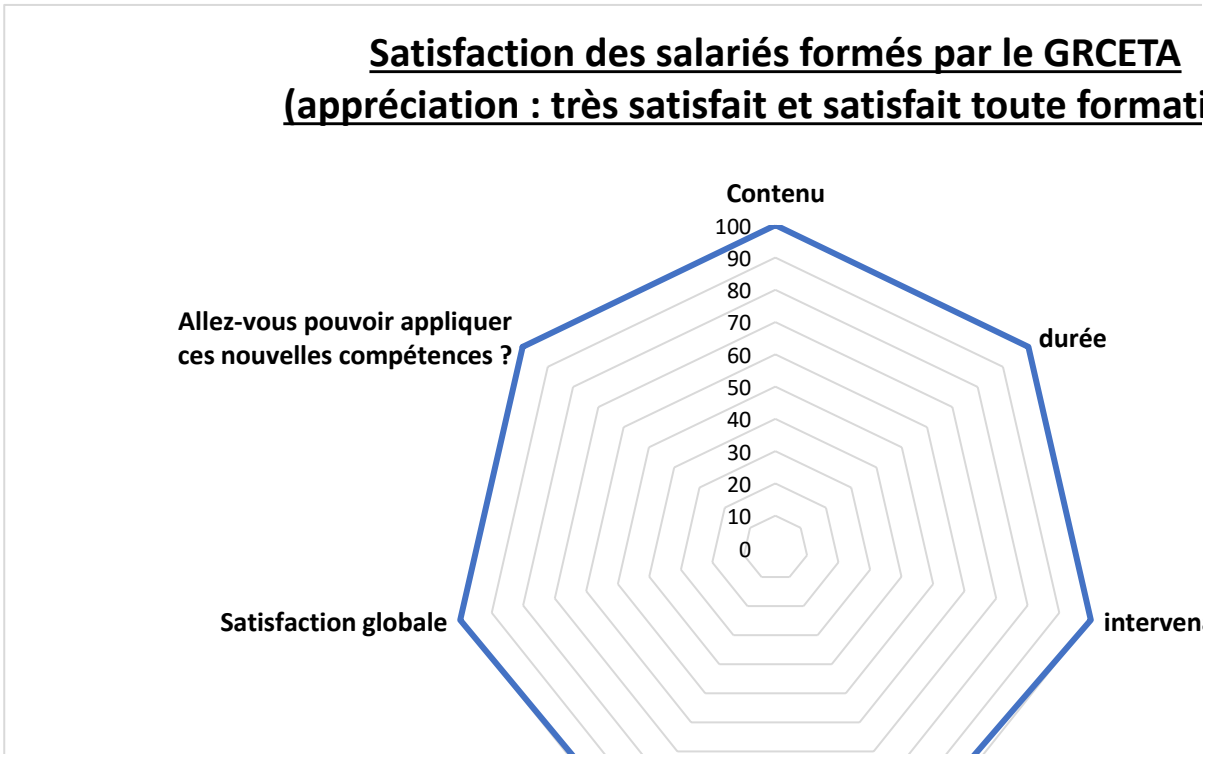
En cas de réponses multiples à un critère (c'est-à-dire ayant coché plusieurs possibilités de satisfaction), la réponse sera considérée comme non exploitable et sera exclue du calcul du taux de satisfaction.

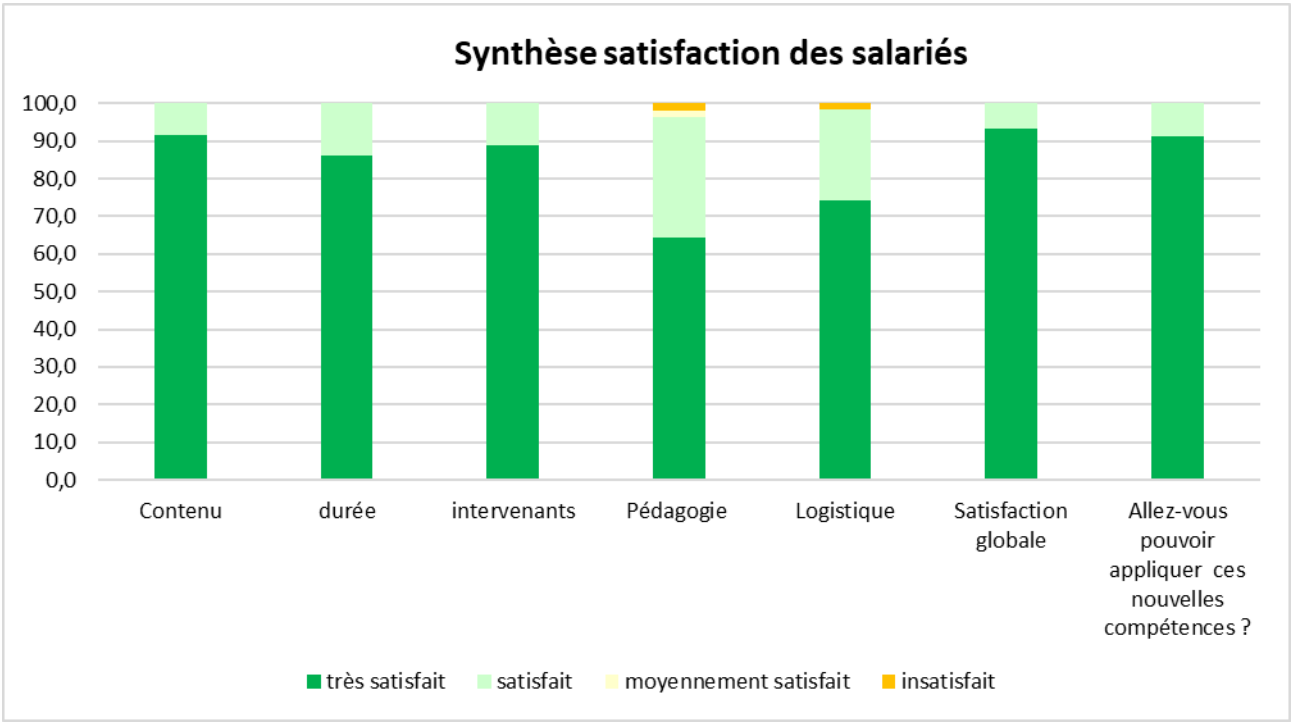
4) Résultats des indicateurs de satisfaction

a) Résultats pour l'ensemble des formations

Sur la campagne octobre 2025 – septembre 2026, le taux moyen de satisfaction des salariés concernant les différents critères évalués est présenté ci-dessous :

- Réponse « Très satisfait » : entre 64,3% et 91,7%
- Réponse « Satisfait » : entre 6,8 % et 32,1%
- Réponse « Moyennement satisfait » : 1,8 %
- Réponse « Insatisfait » : entre 1,8 % et 1,7%





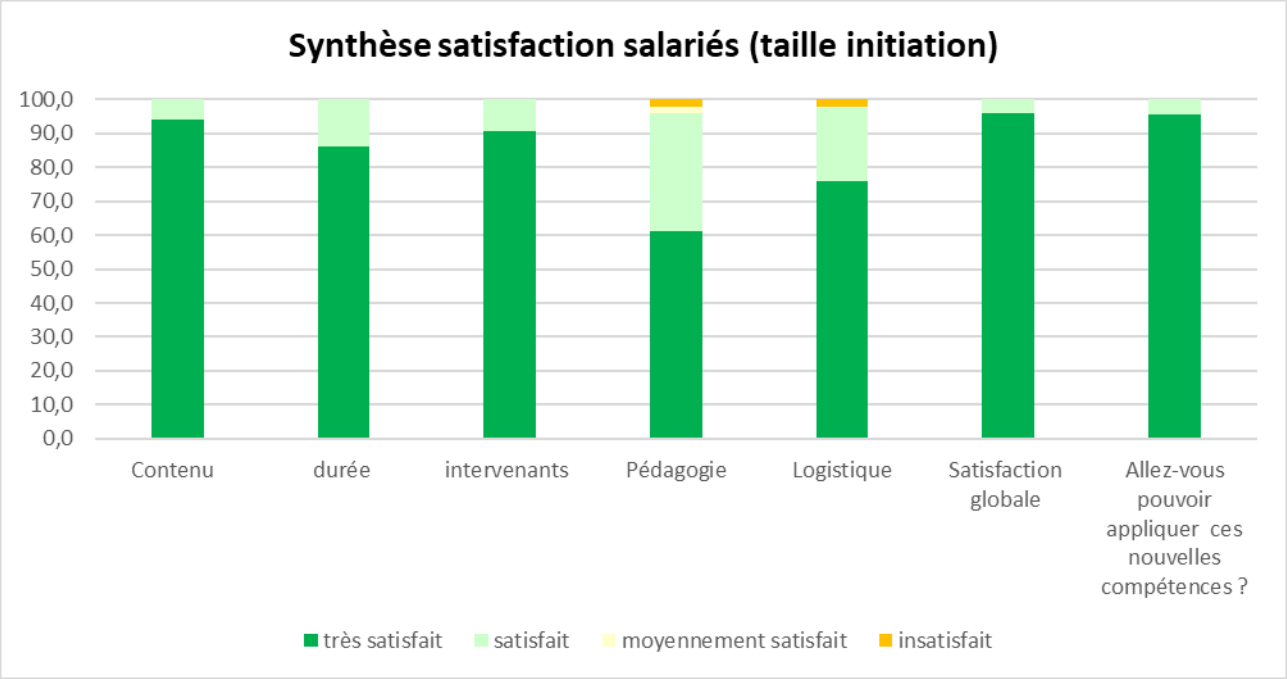
Concernant la non satisfaction pour la pédagogie, aucun commentaire explicatif n'a été laissé par les stagiaires, sachant qu'ils étaient « très satisfaits » concernant le formateur.

Concernant la non satisfaction pour la logistique, aucun commentaire explicatif n'a été laissé par le stagiaire. Pour rappel, les formation « taille » et « suivi phytosanitaire » ont lieu quasi uniquement en verger en hiver pour la taille et au printemps/été pour le suivi phytosanitaire.

b) *Résultats pour les formations « Taille initiation fruits à pépins/fruits à noyau »*

Au total, 8 formations « taille initiation » ont été organisées cette année.

Les taux de satisfaction moyens « très satisfait » et « satisfait » sont entre 95,9 et 100 % pour tous les éléments.



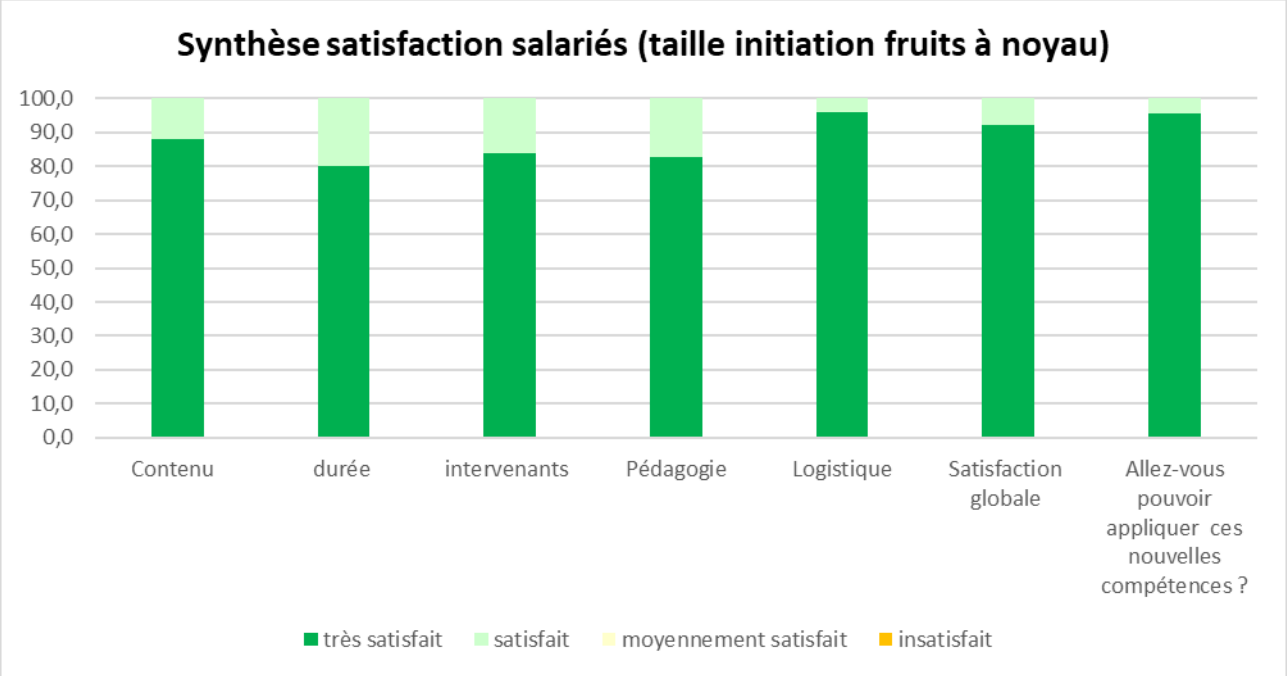
Concernant la non satisfaction pour la pédagogie, aucun commentaire explicatif n'a été laissé par les stagiaires, sachant qu'ils étaient « très satisfait » concernant le formateur.

Concernant la non satisfaction pour la logistique, aucun commentaire explicatif n'a été laissé par le stagiaire. Pour rappel, les formation taille et suivi phytosanitaire ont lieu quasi uniquement en verger.

Vous trouverez ci-dessous le détail pour :

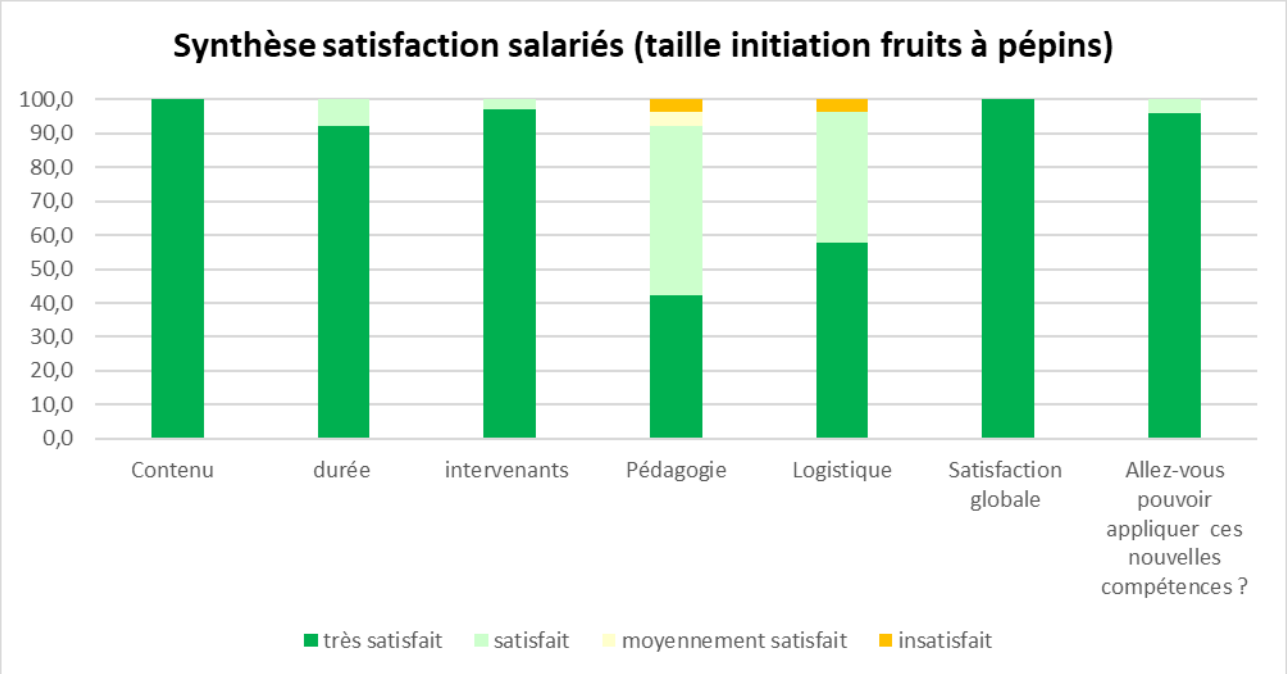
- Les 4 formations « taille initiation fruits à noyau » (25 salariés formés et détail des réponses exploitables ci-dessous)

		Intervenant (s) :							
Contenu : conforme au programme annoncé	**Durée :**	a maîtrisé les sujets traités	a su s'adapter aux demandes des participants	a su écouter et laisse intervenir les participants	a su varier les méthodes pédagogiques	**Pédagogie :** explication en salle, exercices, échanges, documents	**Logistique :** salle, horaire, matériel	**Satisfaction globale**	Allez-vous pouvoir appliquer au sein de votre entreprise ces nouvelles compétences ?
25	**25**	**25**	**25**	**25**	**25**	**23**	**24**	**25**	**22**



- Les 4 formations « taille initiation fruits à pépins » (26 salariés formés et détail des réponses exploitables ci-dessous)

		Intervenant (s) :							
Contenu : conforme au programme annoncé	**Durée :**	a maîtrisé les sujets traités	a su s'adapter aux demandes des participants	a su écouter et laisse intervenir les participants	a su varier les méthodes pédagogiques	**Pédagogie :** explication en salle, exercices, échanges, documents	**Logistique :** salle, horaire, matériel	**Satisfaction globale**	Allez-vous pouvoir appliquer au sein de votre entreprise ces nouvelles compétences ?
26	**26**	**26**	**26**	**26**	**26**	**26**	**26**	**25**	**25**



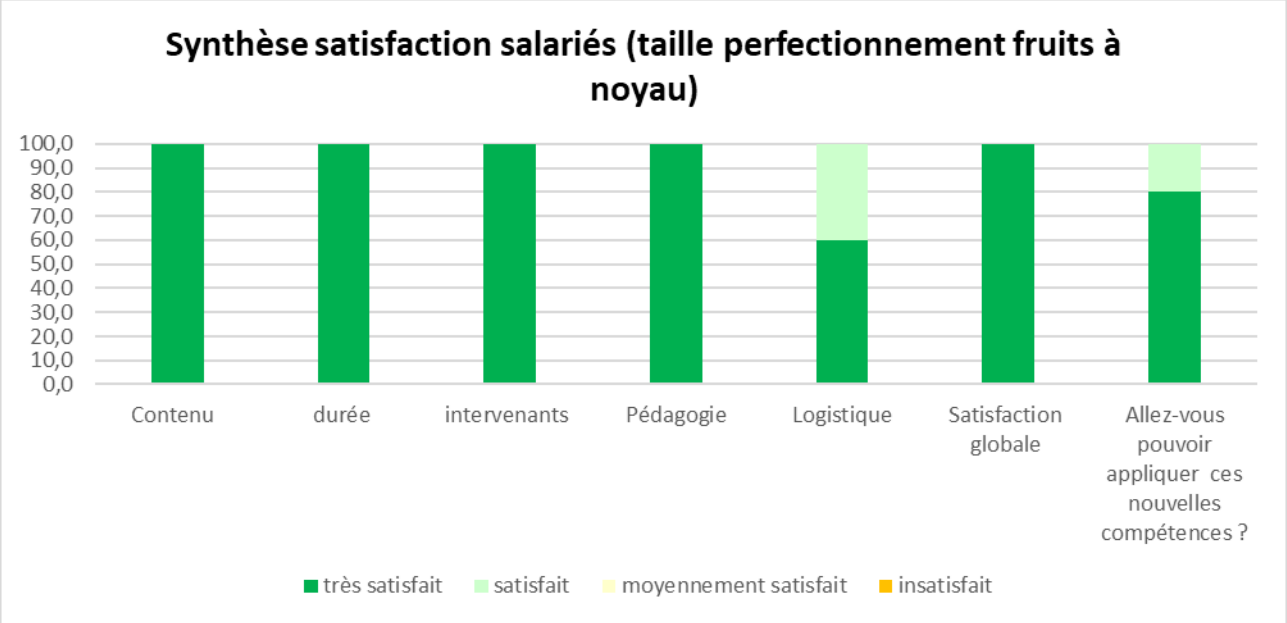
c) *Résultats pour les formations « Taille perfectionnement »*

1 seule session de formation « taille perfectionnement » a été organisée cette année sur abricotier et cerisier.

5 salariés ont été formés et le détail des réponses exploitables est présenté ci-dessous

		Intervenant (s) :							
Contenu : conforme au programme annoncé	**Durée :**	a maîtrisé les sujets traités	a su s'adapter aux demandes des participants	a su écouter et laisse intervenir les participants	a su varier les méthodes pédagogiques	**Pédagogie :** explication en salle, exercices, échanges, documents	**Logistique :** salle, horaire, matériel	**Satisfaction globale**	Allez-vous pouvoir appliquer au sein de votre entreprise ces nouvelles compétences ?
5	**5**	**5**	**5**	**5**	**5**	**5**	**5**	**5**	**5**

Les taux de satisfaction moyens « très satisfait » et « satisfait » sont de 100 % pour tous les éléments (contenu, durée, intervenant, pédagogie, logistique, satisfaction globale et application des nouvelles connaissances).



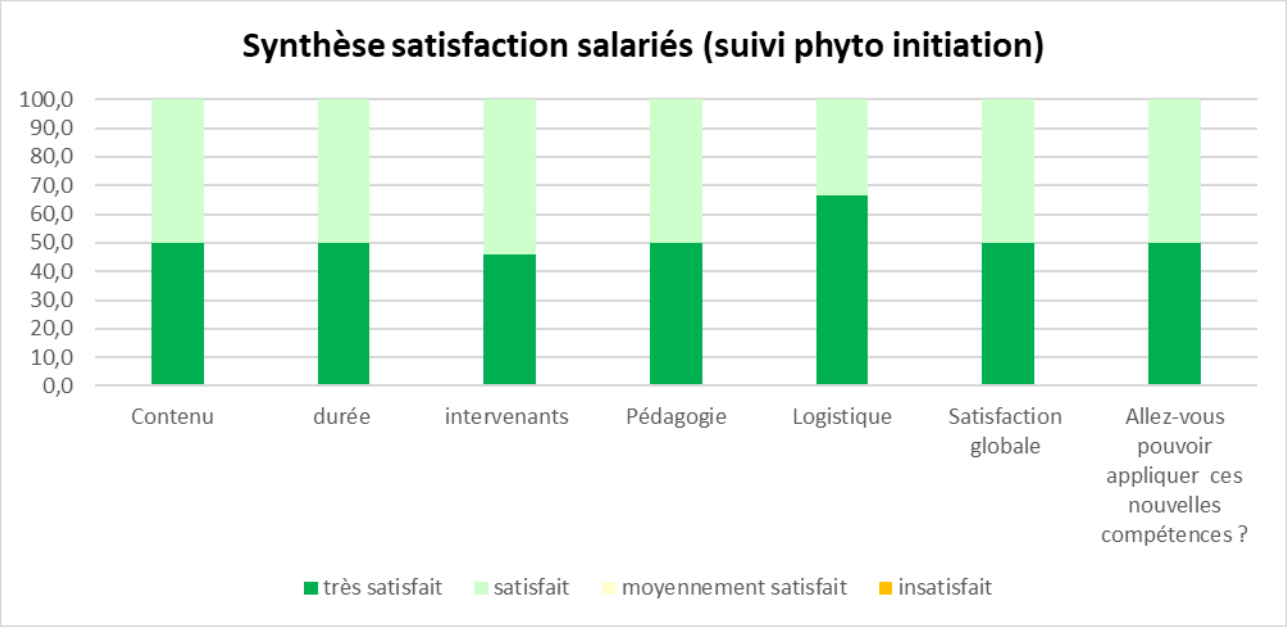
d) *Résultats pour les formations « Suivi phytosanitaire initiation »*

3 sessions de formation « suivi phytosanitaire initiation » ont été organisées cette année.

4 salariés ont été formés et le détail des réponses exploitables est présenté ci-dessous

		Intervenant (s) :							
Contenu : conforme au programme annoncé	**Durée :**	a maîtrisé les sujets traités	a su s'adapter aux demandes des participants	a su écouter et laisse intervenir les participants	a su varier les méthodes pédagogiques	**Pédagogie :** explication en salle, exercices, échanges, documents	**Logistique :** salle, horaire, matériel	**Satisfaction globale**	Allez-vous pouvoir appliquer au sein de votre entreprise ces nouvelles compétences ?
4	**2**	**4**	**4**	**4**	**3**	**2**	**3**	**4**	**4**

Les taux de satisfaction moyens « très satisfait » et « satisfait » sont de 100 % pour tous les éléments (contenu, durée, intervenant, pédagogie, logistique, satisfaction globale et application des nouvelles connaissances).



IV. Analyse des taux et causes des abandons avant et pendant la formation

Sur cette campagne de formation, 63 salariés ont été inscrits à une session de formation et 60 sont entrés en formation.

- % d'abandon AVANT la formation = 4.76% (soit 3 salariés) pour cause de non embauche du salarié avant la formation.

- % d'abandon PENDANT la formation= 0 % (soit 0 salarié).

V. Aléas et réclamations

Chaque employeur reçoit le formulaire de réclamation en même temps que le dossier administratif (convention, CGVU et programme de formation). Il peut ainsi faire remonter les réclamations portant sur la formation dispensée auprès de ses salariés.

Sur cette campagne de formation, aucune réclamation n'a été envoyée au GRCETA.

Les aléas qui peuvent arriver en cours de formation sont enregistrés par le formateur sur la fiche « questionnaire de satisfaction du formateur et de l'équipe administrative » qui est systématiquement visée par le service formation lors de la vérification administrative du dossier.

Cette année, aucun aléa n'est venu perturber les formations.

Pour tout renseignement :
GRCETA de Basse Durance - Route de Mollégès - 13 210 Saint Rémy de Provence
04.90.62.26.90